



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 11 décembre 2024, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 4 décembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 10 représentants 15 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

Délibération n° BS-2024/54

Objet : Convention pour la diffusion du cartoguide « Promenades et randonnées en Chartreuse »

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix REY Freddy	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie DELPHIN Maurice
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline GERIN Anne	ESCARON Dominique MICHALLET Bernard MOREL Véronique
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DEPINOIS Marc PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix BERANGER Nathalie à REY Freddy VIAL Cédric à REY Freddy	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix CHAVAND Christelle à PICHON-MARTIN Bertrand GUSMEROLI Stéphane à PICHON-MARTIN Bertrand CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix BOIX-NEVEU Arthur à BREYTON Stéphanie BOUZON Elodie DUPRAZ Fabien à MICHALLET Bernard EGO Catherine à DOLGOPYATOFF BURLET Céline
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix WOLFF Corine à GERIN Anne GUIGUE Gilbert	LAVAL Sylvain à GERIN Anne POZO Jean-Christophe à MICHALLET Bernard
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix BÂABÂA Jimmy à BREYTON Stéphanie HABFAST Claus à ESCARON Dominique BONNARDON Pierre à DOLGOPYATOFF BURLET Céline	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix MOLLIERE Denis à ESCARON Dominique

Votants (en voix) : 39
 Exprimés (en voix) : 39
 Pour : 38
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 1 (Bertrand PICHON-MARTIN)

Objet : Convention pour la diffusion du cartoguide « Promenades et randonnées en Chartreuse »

CONTEXTE

La randonnée pédestre a la réputation d'être la 1ère activité pratiquée en Chartreuse. Elle s'organise sur un réseau de 1500 km inscrits aux PDIPR d'Isère et de Savoie.

En Isère – hors secteur métropolitain - le Département confie la gestion du réseau au Parc. Cette mission comprend l'entretien, le balisage, la signalétique et la promotion de ces sentiers. Le Parc organise son intervention avec les EPCI du Voironnais, du Grésivaudan et de Cœur de Chartreuse.

En termes de promotion, chaque EPCI ou presque dispose d'un outil de promotion dédié à la randonnée. Garant de la Destination Chartreuse, le Parc fait le choix d'éditer un cartoguide à l'échelle du massif. Le nouveau cartoguide vient d'être édité en 2024 avec une mise à jour conséquente en termes de périmètre (intégration de la CCLA et nouvelles communes), de messages de sensibilisation, de valorisation des nouvelles itinérances, ...

Le Parc s'appuie sur l'association Chartreuse tourisme pour assurer la diffusion de cet outil.

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

L'opération porte sur la convention de mise en dépôt-vente du cartoguide entre le Parc de Chartreuse et Chartreuse tourisme.

Chartreuse tourisme assurera la diffusion des cartoguides dans les offices de tourisme du massif et autres points de vente qu'elle jugera pertinents. Chartreuse tourisme assurera la vente en direct de certains cartoguides via la boutique numérique « Destination Chartreuse ». Les cartoguides restent propriété du Parc jusqu'à leur vente effective. Le prix public est fixé à 8 € TTC, 4 € reviendront à Chartreuse tourisme pour tout exemplaire vendu par l'association ou ses partenaires revendeurs.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- ***D'approuver la convention de mise en dépôt-vente du cartoguide avec Chartreuse Tourisme,***
- ***D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.***

Ainsi fait et délibéré le 11 décembre 2024,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **13 DEC. 2024**

